

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 800 Burrard Street, Room 219

800 Burrard Street, Room 2 800, rue Burrard, pièce 219 Vancouver, BC V6Z 0B9

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada -Pacific Region 219 - 800 Burrard Street 800, rue Burrard, pièce 219 Vancouver, BC V6Z 0B9 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet ERUPS-RECTIFIER				
Solicitation No N° de l'invitation		Amendment No N° modif.		
M7594-152747/A		003		
Client Reference No N° de référence du client		Date		
M7594-152747		2015-10-15		
GETS Reference No N° de référence de SEAG				
PW-\$VAN-532-7599				
File No N° de dossier CCC No./N° CCC - FMS N			I° VME	
VAN-4-37246 (532)				
Solicitation Closes - L'invitation pre at - à $02:00~\mathrm{PM}$ on - le $2015-10-28$		nd fi	Time Zone Fuseau horaire Pacific Standard Time PST	
F.O.B F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes				
Plant-Usine: ☐ Destination: ☐ Other-Autre: ✓				
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer Id - Id de l'acheteur	
Takasaki, Alan H.		van532		
Telephone No N° de téléphone		FAX No N° de FAX		
(604) 775-7605 ()		(604) 775-7526		
Destination - of Goods, Services Destination - des biens, services				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

le l'entrepreneur
on behalf of Vendor/Firm
ner au nom du fournisseur/
rères d'imprimerie)

Delivery Offered - Livraison proposée



Solicitation No. - N° de l'invitation M7594-152747/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

M7594-152747

Amd. No. - N° de la modif. 003

File No. - N° du dossier VAN-4-37246 Buyer ID - Id de l'acheteur van 532

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Invitation: M7954-152747/A

Les questions et les réponses suivantes sont fournies uniquement à des fins de clarification.

S'il est nécessaire de modifier l'invitation en raison d'une clarification, la modification sera signalée dans le présent document ainsi : « la demande de propositions susmentionnée est modifiée comme suit »;

Question 1 - Est-il acceptable d'utiliser des modules redresseurs de 1 450 W? Puissance totale de l'entrée c.a. totale variant de 90 à 290 V

Réponse 1 - Non, il n'est pas acceptable d'utiliser des modules de 1 450 W.

La GRC a besoin d'un système souple qui puisse fonctionner dans de nombreuses contraintes d'alimentation électrique. La puissance de sortie maximale que nous pouvons accepter pour les redresseurs est limitée par notre configuration redondante de modules redresseurs qui fonctionnent à partir d'une alimentation unique de 20 A.

Conformément au Code canadien de l'électricité, la consommation continue maximale possible à partir d'un tel service est de 1 920 W (80 % de l'alimentation assignée). Si l'on soustrait les valeurs nominales pour le support, la marge de sécurité et l'efficience, la puissance maximale des redresseurs que nous pouvons accepter pour une configuration redondante est de 1 500 W / 2 = 750 W.

La spécification 3.2.3 B) a été modifiée pour préciser ce point et la plage de valeurs que nous pouvons accepter.

La demande de propositions susmentionnée est modifiée comme suit:

Annexe A - 3.2.3 b)

Delete: Chaque module redresseur doit générer une puissance de sortie d'au moins 650 W à 55 V CC, en présence d'une tension d'entrée de 120 V CA

Insert: Chaque module redresseur doit générer une puissance de sortie de 650 (minimum) à 750 W (maximum) à 55 V CC, en présence d'une tension d'entrée de 120 V CA.

Formulaire B - 3.2.3 b)

Delete: Chaque module redresseur doit générer une puissance de sortie d'au moins 650 W à 55 V CC, en présence d'une tension d'entrée de 120 V CA

Insert: Chaque module redresseur doit générer une puissance de sortie de 650 (minimum) à 750 W (maximum) à 55 V CC, en présence d'une tension d'entrée de 120 V CA.

Solicitation No. - N $^{\circ}$ de l'invitation M7594-152747/A

003

Amd. No. - N° de la modif.

 $\begin{array}{c} \text{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ van 532 \end{array}$

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

M7594-152747

VAN-4-37246

Question 2 - Est-il acceptable de câbler les systèmes plutôt que de recourir à des cordons de raccordement?

Réponse 2 - Non. Le personnel chargé d'installer cet équipement n'a pas la formation ni la certification nécessaire pour câbler les systèmes.

Question 3 - Y a-t-il deux bancs de batteries? Est-il acceptable d'utiliser un disjoncteur intégré de charge B pour le deuxième banc de batteries?

Réponse 3 - Oui, il y a deux bancs de batteries.

Il n'est pas acceptable d'utiliser le disjoncteur intégré de charge B conformément aux points 3.3.2 et 3.3.3. La GRC utilise les quatre disjoncteurs dans certaines configurations; il s'agit là d'un aspect obligatoire de notre spécification.

Question 4 - Est-il acceptable d'utiliser un seul capteur de température de batteries?

Réponse 4 - Non, conformément aux spécifications, la GRC a besoin de deux capteurs de température, soit un pour chacun des deux bancs de batteries que nous utilisons.

Question 5 - A-t-on recours à des interruptions SNMP?

Réponse 5 - Oui et il s'agit là d'une exigence obligatoire. Comme notre équipement est installé à distance et qu'il faut assurer la sécurité du public relativement aux services fournis, la GRC surveille de manière proactive l'état de nos systèmes et de l'équipement de soutien.

Question 6 - Un écart de distribution de 1 à 30 A est-il acceptable pour les circuits de petite charge? De quelle taille sont les disjoncteurs utilisés?

Réponse 6 - Conformément aux sections 3.3.2 et 3.3.3, la GRC a besoin d'une gamme de disjoncteurs de circuit c.c., de 10 A à 60 A.

Nos exigences les plus élevées sont aux emplacements centraux (conformément à la section 3.2.3 a). À ces endroits, le support peut accueillir la pleine configuration de redresseurs, soit une puissance nominale de 2 600 watts. À 48 volts, l'appel de courant pourrait atteindre 54 A. Ces endroits sont dotés d'un disjoncteur de 60 A.

Nos exigences seraient les moins élevées aux endroits dotés d'un seul module redresseur. À ces endroits, un disjoncteur de 20 A serait installé.

Question 7 - Le modèle Cordex a de nombreuses caractéristiques, mais si elles ne sont pas utilisées, elles ne sont pas nécessaires. Nous envisageons de proposer un modèle équivalent qui devrait mieux fonctionner que les unités utilisées par la GRC.

Réponse 7 - La GRC fournit ses services partout dans la province, dans toutes sortes de contraintes logistiques et conditions environnementales. Les spécifications énumérées sont requises pour permettre à la GRC d'avoir la souplesse nécessaire sur le plan de l'alimentation pour

Solicitation No. - N° de l'invitation

M7594-152747/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

M7594-152747

Amd. No. - N° de la modif.

003

File No. - N° du dossier

VAN-4-37246

Buyer ID - Id de l'acheteur

van532

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

toutes les conditions d'exploitation. Reportez-vous à l'annexe A qui contient toutes les exigences obligatoires.

Question 8 - S'agit-il d'une configuration d'alimentation c.c. ou d'une alimentation sans coupure? **Réponse** 8 - Le convertisseur peut être utilisé pour les deux applications. Dans les deux cas, il doit se trouver dans une enceinte séparée.

Question 9 - Quelle durée de secours les batteries doivent-elle avoir?

Réponse 9 - Cela n'est pas pertinent. Reportez-vous à l'annexe A pour prendre connaissance des exigences.

Question 10 - Quelle taille doit avoir le convertisseur?

Réponse 10:

Pour les spécifications physiques, reportez-vous à la section 3.3 de l'annexe A.

Pour les spécifications électriques, reportez-vous à la section 3.2 de l'annexe A.

Toutes les autres conditions de la demande de proposition susmentionnée demeurent inchangées.

Solicitation No. - N° de l'invitation

M7594-152747/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

M7594-152747

Amd. No. - N° de la modif.

003

File No. - N° du dossier

VAN-4-37246

Buyer ID - Id de l'acheteur

van532

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

NOTE TO BIDDERS: Please use ONE of the two mailing labels below and affix it securely to the outside of the envelope or package containing your bid submitted by mail or courier. Always ensure your company name, return address, open bidding solicitation number and closing date appear legibly on the outside of your bid submission.

AVIS AUX FOURNISSEURS: Pour le retour par la poste ou par messager, veuillez utiliser UNE des étiquettes d'envoi ci-dessous et apposez-la à l'extérieur de votre enveloppe ou du colis contenant votre offre. Assurez-vous que le nom de votre compagnie, l'adresse de retour, le numéro de l'invitation ouverte à soumissionner et la date de clôture soient lisibles à l'extérieur de votre offre.

.....

Bid Receiving Public Works & Government Services Canada 209 - 800 BURRARD STREET VANCOUVER BC V6Z 0B9

Solicitation No.: M7594-152747/A A003

Solicitation Closes at: 2:00 PM PT

on: October 28, 2015

.....

Réception des soumissions Travaux publics et services gouvernementaux Canada 800 rue Burrard, 209 Vancouver (C.-B) V6Z 0B9

 N° de l'invitation : M7594-152747/A A003

La réception des soumissions prend fin le : 28 Octobre 2015

à: 14:00 PT
